



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 116384

Texte de la question

M. Stéphane Demilly appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le problème de la récupération et de l'utilisation des eaux pluviales en périodes de pluie pour assurer une réserve à utiliser en période de sécheresse comme celle que nous connaissons actuellement. N'y aurait-il pas lieu de généraliser cette récupération lors de la construction des bâtiments publics ou privés d'une certaine importance au moment du dépôt de permis de construire afin d'en prévoir le stockage qui rendrait le plus grand service au moins pour les travaux d'arrosage, de nettoyage, d'entretien en économisant le volume d'eau potable nécessaire à la vie des populations pendant les mois d'été ? Il lui demande si une aide incitative pourrait être envisagée auprès des propriétaires dans ce but précis.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116384

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8475

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)